

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 janvier 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 30 janvier 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

DIRECTION DES MUSEES – ACCEPTATION DE LA DONATION DE TROIS PIECES DE MOBILIER ET DEUX ELEMENTS DE MOBILIER, AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOIR, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Jean-Claude FRADIN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018

DIRECTION DES MUSEES – ACCEPTATION DE LA DONATION DE TROIS PIECES DE MOBILIER ET DEUX ELEMENTS DE MOBILIER, AVEC INSCRIPTION A L'INVENTAIRE

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Madame Colette BLANC, sœur du Docteur Jacques BLANC, qui était médecin à Saint-Hilaire-la-Palud et nièce par alliance du Docteur POINOT, figure locale reconnue pour son dévouement à ses concitoyens et son attachement au territoire, propose un don de mobiliers aux musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Les meubles sont dans la famille depuis leur création à la fin du XIXe siècle ; la donatrice souhaiterait qu'ils soient conservés dans leur région d'origine.

La donation proposée porte sur :

Meuble 1 : Un buffet bas provenant de Saint-Georges-de-Rex ou des environs proches.

Buffet bas polychrome du Marais poitevin en cerisier à panneaux de portes en loupe (de frêne ?). Rechampis noirs soulignant les moulures, les tiroirs et le décor du dormant. Ce type de décor est traditionnel du marais poitevin et de la Saintonge. Sur la traverse inférieure à bord chantourné, un décor de vase d'où sortent deux rameaux fleuris et un bouquet vertical, thème de la coupe de mariage. Le motif est incisé et rehaussé de rouge et de noir.

Au dormant, un décor inspiré des pilastres antiques composé d'une alternance d'éléments de bois clair et d'éléments noircis comme ceux des rechampis des moulures de portes.

Les meubles du marais sont les seuls à présenter un tel décor.

Meuble 2 : Une armoire à 2 portes provenant de Saint-Hilaire-la-Palud

Cerisier ou noyer et loupe.

Les moulures des panneaux de portes sont rechampies en noir. Une silhouette stylisée de pilastre antique au dormant bordée d'un galon de marqueterie alternant bois clair et sombre.

Ponctuant le dormant sur la traverse supérieure et la traverse inférieure un décor d'architecture en marqueterie typique des meubles saintongeais.

Deux très belles ferrures à motif de cabri orient les portes.

Meuble 3 : Un buffet bas charentais

Meuble à deux portes en merisier séparées par un large dormant et trois tiroirs.

Deux éléments mobiliers sont également proposés à titre documentaire :

- **Une façade d'armoire** à deux portes en merisier et loupe présentant les caractéristiques des meubles du marais : pilastre au dormant, vase à rameaux fleuris et architecture en marqueterie.
- **Deux panneaux de porte** provenant d'une armoire, bois fruitier et loupe ; importantes ferrures.

Les trois meubles et les deux éléments sont incontestablement des témoins rares et précieux d'un style original et d'un savoir-faire propre au Marais Poitevin.

Leur valeur estimée est :

Meuble 1 : 1 000 euros

Meuble 2 : 1 500 euros

Meuble 3 : 1 000 euros.

La donation relative à ces trois meubles a reçu l'avis favorable de la commission d'acquisition des musées de France réunie le 12 octobre 2017.

Afin d'officialiser le statut et l'appartenance aux musées d'Agglomération de ces cinq pièces de mobilier, le service des musées souhaite procéder à leur inscription à l'inventaire.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Accepter la donation de trois pièces de mobilier à destination des collections des musées et deux pièces de mobilier à titre documentaire,
- Autoriser le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer les documents afférents à cette donation,
- Autoriser l'inscription de ces cinq pièces de mobilier sur l'inventaire des musées d'Agglomération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180129-C12-01-2018-DE Date de télétransmission : 01/02/2018 Date de réception préfecture : 01/02/2018
--